

Les balanes

Mise à jour le 22 septembre
2021

**Noms latins : Balanus ;
Semibalanus ; Elminius ;
Chthamus sp.**

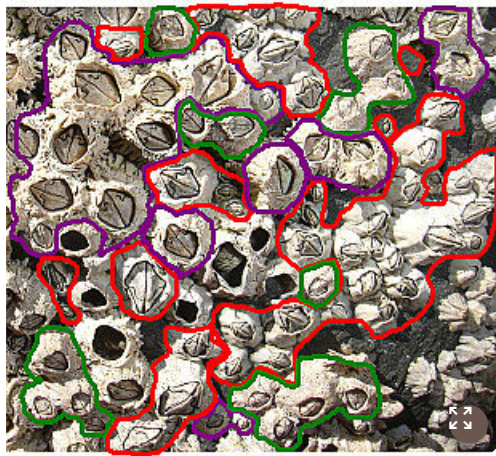
Du grec balanos, “gland du chêne et d’autres arbres”, les balanes font partie des cirripèdes (Cirripedia), classe des crustacés filtreurs ou parasites, profondément différents des autres espèces de crustacés.



Les balanes ne ressemblent pas à des crustacés, mais plutôt à des mollusques comme la patelle qui vit sur les mêmes rochers. Ils ont d’ailleurs longtemps été considéré comme des mollusques du fait de leur coquille et de leur mode de vie sédentaire. Il faudra attendre 1829 pour que le biologiste anglais Vaughan Thomson démontre qu’il s’agissait bien de crustacés grâce à la forme caractéristique de sa première phase larvaire. Cette phase (que l’on nomme Nauplius) est commune et caractéristique de tous les crustacés.

Après sa courte vie larvaire en mer, la balane se fixe sur un support auquel il restera attaché toute sa vie (environ trois ans). La balane peut rester longtemps à découvert à chaque marée basse. Ses plaques sont solidement fermées, l’eau retenue lui permet de vivre au ralenti.

En Baie de Saint-Brieuc il y a 2 grandes espèces facilement reconnaissables : *Balanus crenatus* et *Balanus perforatus* et des petites plus difficilement reconnaissable (*Elminius modestus* ; *Semibalanus balanoides* ; *Chthamus montagui*).



Peuplement de *Semibalanus balanoides* (entouré violet), *Elminius modestus* (entouré de rouge) et *Chthalamus montagui* (entouré de vert)

TÉMOINS DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Dans le contexte de changement climatique et d'évolution à long terme des températures, les différentes espèces de balanes peuvent enregistrer ces changements.

Des études ont été conduites sur *Semibalanus balanoides* et *Chthalamus montagui*. En France, les aires de répartition de ces deux espèces se chevauchent. *Semibalanus balanoides* observe une limite sud de répartition à Ouessant et *Chthalamus montagui* une limite nord au cap de la Hague au nord. La baie de Saint-Brieuc se situe au sein de cette zone de chevauchement. Un protocole a été mis en place pour suivre l'abondance respective de *Semibalanus balanoides* et *Chthalamus montagui* au sein des communautés de cirripèdes présentes en baie de Saint-Brieuc. Le protocole permet également de suivre *Elminius modestus*, espèce originaire de Nouvelle-Zélande et aujourd'hui répandue sur les côtes européennes.



[En savoir plus : lire le dossier de la lettre](#)

